

communiqué de presse

BONNE CONJONCTURE PERSISTANTE À GENÈVE AU PREMIER TRIMESTRE 1990

Selon le dernier numéro trimestriel des "Reflets conjoncturels", élaboré par le Service cantonal de statistique (SCS), la plupart des indicateurs qui permettent de suivre la marche de l'économie font état d'une bonne conjoncture économique à Genève au premier trimestre 1990.

Le **commerce extérieur** du canton est toujours en point de mire en début d'année : près de 2 milliards de francs d'importations et plus de 2 milliards de francs d'exportations au premier trimestre 1990. La hausse des importations (+ 18 % par rapport aux trois premiers mois de 1989) porte essentiellement sur les biens nécessaires à une production future; pour les exportations (+ 19 %), la bijouterie-joaillerie et l'horlogerie connaissent la plus forte croissance.

L'**industrie genevoise** se porte bien. Les résultats sont plus que satisfaisants au premier trimestre et les perspectives bonnes pour le deuxième trimestre et au-delà.

Le secteur de la **construction** demeure dans l'incertitude. Si le coût prévu des bâtiments mis en chantier, les quantités de ciment livrées et les requêtes en autorisation de construire étaient encore en hausse au premier trimestre 1990 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, un ralentissement est pourtant à craindre : l'enquête sur les dépenses de construction laisse apparaître une diminution de 3 % en valeur nominale et de 8 % en valeur réelle des dépenses prévues pour 1990 par rapport à 1989.

L'**hôtellerie genevoise** continue de remonter la pente, grâce à des augmentations de nuitées d'hôtes suisses (+ 22,4 % en un an), européens (+ 8,2 %) et asiatiques (+ 17,9 %).

Les consommateurs par contre affichaient un certain pessimisme en janvier : des hausses de prix évidentes, sans tassement en vue, et une situation économique générale ressentie comme moins favorable sont les éléments qui ressortent principalement de la dernière enquête de l'Office fédéral des questions conjoncturelles sur le **climat de consommation** en Suisse.

En attendant le relevé semestriel des loyers qui sera intégré en mai dans l'indice des prix à la consommation, le **taux annuel de renchérissement** se fixe à 3,7 % en avril.

Le niveau élevé des taux d'intérêts, provoqué par la lutte contre l'inflation, a des effets positifs sur le **cours du franc suisse**, dont la hausse commencée en janvier se poursuit encore à mi-mai, et des effets négatifs sur la bourse, provoquant un fléchissement des **cours des actions suisses** au premier trimestre.

En ce qui concerne l'emploi, le **taux de chômage** à Genève s'établit à 1,2 % à la fin du premier trimestre 1990, contre 0,6 % en Suisse.

Dans ce dernier numéro des "Reflets conjoncturels", le SCS présente une analyse sur les caractéristiques des chômeurs recensés à Genève à fin mars 1990. Actuellement, si un quart des chômeurs retrouvent un travail après une période ne dépassant pas un mois, près d'un cinquième doivent attendre au moins six mois. L'âge joue un rôle important par rapport à la durée de chômage : un chômeur âgé de 20 à 24 ans se trouve au chômage en moyenne 67 jours, tandis que cette durée est de 215 jours pour les 55 à 59 ans. Ainsi les chances de retrouver un emploi diminuent avec l'âge.

